

RAPPORT 06 / 2019

PROJET

MUSÉO

VERS UN MUSÉE RÉGIONAL
POUR L'OUTAOUAIS!

Rapport sur le MuséO Forum
et le projet de musée régional pour l'Outaouais

Juin 2019

Entente de
développement
culturel



Québec



Réseau du
patrimoine
de Gatineau et
de l'Outaouais



Réalisation :

Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais sous la direction de
Louis-Antoine Blanchette, directeur général

Recherche et rédaction :

Élisabeth Veyrat, chargée de projet,
Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais

Design graphique :

Orcean

Comité de révision :

Audrey Lapointe
Carole Dignard
Carole Barbeau
Éric Langlois

Comité collaboratif :

Nathalie Barbe, Agente culturelle en patrimoine, Arts, culture et lettres –
Diffusion culturelle, Ville de Gatineau

Sonia Bisson, Agente culturelle en patrimoine, Arts, culture et lettres –
Animation culturelle, Ville de Gatineau

©Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais, 2019

Tous droits réservés. Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés; toute reproduction d'un extrait quelconque de ce rapport par quelque procédé est strictement interdit sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

ISBN 978-2-9817017-3-2 Rapport MuséO, vers un musée régional pour l'Outaouais! (Imprimé)

ISBN 978-2-9817017-2-5 Rapport MuséO, vers un musée régional pour l'Outaouais! (PDF)

ISBN 978-2-9817017-5-6 Sommaire du rapport MuséO, vers un musée régional pour l'Outaouais! (Imprimé)

ISBN 978-2-9817017-4-9 Sommaire du rapport MuséO, vers un musée régional pour l'Outaouais! (PDF)



**VERS UN MUSÉE RÉGIONAL
POUR L'OUTAOUAIS!**

Rapport sur le MuséO Forum et le projet de musée régional pour l'Outaouais





Vers un musée régional pour l'Outaouais ! Rapport sur le MuséO Forum et le projet de musée régional pour l'Outaouais

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	6
Le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais (RPGO)	
Contexte	
MuséO – Un aperçu	
Mission	
Vision	
Pourquoi un musée régional est-il nécessaire ?	
1. Démarches de concertation	8
1.1. Contacts avec les MRC de l'Outaouais	9
1.2. Contacts avec les autres intervenants de l'Outaouais	10
1.3. Échanges avec la ville de Gatineau	10
2. Le MuséO Forum	11
2.1. Les objectifs du Forum	13
2.2. Participation au MuséO Forum	13
3. Les enseignements du MuséO Forum	15
3.1. Les besoins des structures existantes	16
3.2. Le modèle muséal	17
3.2.2 Musée bâti et cybermuséologie	20
3.2.3. Les thématiques du musée	21
3.2.4. Le nom du musée	22
3.3. La gouvernance du musée	23
3.4. Sensibilisation et financement	24
Conclusion	26
Prochaines étapes	26
Bibliographie	28



AVANT-PROPOS

Le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais (RPGO)

Le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais (RPGO) est un organisme à but non lucratif regroupant des organismes et des individus qui ont à cœur la promotion, la préservation et la protection du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais.

Créé en 2009 sous le nom de Réseau du patrimoine gatinois (RPG) afin de regrouper les acteurs en patrimoine à Gatineau, l'organisme a élargi en 2016 son mandat et est ainsi devenu le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais.

Alors que le RPGO comptait dix membres en février 2017, il regroupe présentement 23 membres de catégorie A (organismes à but non lucratif dont le mandat est lié au patrimoine de l'Outaouais), 6 organismes membres de catégorie B (autres types d'organismes) et 8 membres individuels. La liste de ces 37 membres est jointe.

La mission du Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais est d'appuyer ses membres dans :

- La réalisation efficiente et efficace de leur mission;
- La facilitation des échanges et des collaborations;
- L'identification et le partage des meilleures pratiques;
- La coordination de l'effort de concertation;
- La représentation auprès de différentes instances;
- La promotion, la préservation et le rayonnement du patrimoine.

Contexte

Le présent rapport fait état des démarches effectuées par le RPGO durant l'année 2018 pour la mise sur pied d'une infrastructure muséale régionale en Outaouais. Ces démarches faisaient suite à celles entamées depuis la fin 2015.

En 2018, grâce à un financement obtenu par la Ville de Gatineau, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communica-

tions, le RPGO a pu poursuivre ses démarches de concertations et a procédé à l'embauche d'une chargée de projet responsable d'organiser un grand forum rassembleur et brasseur d'idées, visant à mener une réflexion commune sur l'infrastructure muséale régionale, conduisant, à terme, sur la préparation d'une étude de faisabilité.

Le forum régional, intitulé MuséO Forum, s'est tenu le 26 octobre 2018 à la Ferme Moore, à Gatineau. Tous les intervenants de la région (muséologues, spécialistes du patrimoine, acteurs culturels, urbanistes, citoyens, fonctionnaires, politiciens, chefs d'entreprises et intervenants des milieux touristique et académique) ont été invités à prendre part à l'événement et à échanger leurs idées lors des ateliers thématiques.

Le présent rapport propose des actions concrètes pour la suite du projet en s'appuyant sur les idées, les priorités et les besoins qui ont été énoncés par les participants lors de l'événement et lors des rencontres de concertations en 2016. D'autre part, l'ensemble du rapport fournit l'analyse et les arguments permettant au RPGO de se positionner en faveur d'un modèle et de proposer une série d'actions à entreprendre pour la mise sur pied du musée régional de l'Outaouais. Le rapport vient donc boucler, pour ainsi dire, l'étape de concertation initiée il y a plus de trois ans, et ouvre la voie vers une nouvelle étape du projet, davantage ancrée dans des actions de planifications. En effet, une étude de faisabilité sera réalisée au cours de l'année 2019, et un inventaire des collections d'artefacts de la région sera également entamé.

MUSÉO – UN APERÇU

À la lumière des données recueillies lors de l'événement du 26 octobre 2018 et des tournées de concertation de l'été 2016, le RPGO est en mesure de proposer l'ébauche d'un énoncé de vision et de mission pour le futur musée régional de l'Outaouais.

Mission

Le musée régional de l'Outaouais conserve, expose, étudie et met en valeur l'histoire et le patrimoine de l'Outaouais. Il favorise la professionnalisation des organismes en patri-



moine de la région en agissant pour eux comme une institution ressource. Le musée vise à être un établissement de concertation entre tous les établissements œuvrant en patrimoine.

Vision

Le musée est un lieu de rencontre entre les habitants de la région et l'histoire de celle-ci. Il contribue au sentiment d'appartenance et constitue une vitrine sur l'Outaouais pour ceux et celles qui arrivent d'ailleurs. Le musée met en valeur la diversité qui caractérise l'Outaouais

MuséO :

- Offrira aux organismes en patrimoine de tout l'Outaouais des services en muséologie, en conservation, en archivistique ainsi qu'une expertise en informatique, en graphisme, en communication et en administration.
- Mettra en valeur les collections de la région.
- Fera la promotion de l'importance et de la richesse du patrimoine de l'Outaouais.
- Favorisera la recherche sur le patrimoine de la région.
- Offrira un contexte pour mettre à profit l'expertise des étudiants formés à l'UQO au service des problématiques régionales.
- Comprendra des espaces d'exposition et d'entreposage et des ateliers pour travailler à la conservation des artefacts. Ces espaces bénéficieront à l'ensemble des organismes de la région.
- Favorisera l'établissement de partenariats avec le milieu de l'éducation, le milieu économique et celui du tourisme.

Pourquoi un musée régional est-il nécessaire ?

Ce projet vise d'abord à soutenir les institutions muséales et patrimoniales déjà existantes, qui disposent de moyens limités pour remplir leurs missions et assurer leur pérennité. Une infrastructure muséale régionale sera un lieu d'introduction aux multiples facettes du patrimoine de la région, à la singularité de l'Outaouais, et lancera une invitation à la découverte de la région. Cette infrastructure muséale servira également à acquérir, à conserver et à interpréter le patrimoine de l'Outaouais, à présenter des

expositions permanentes et temporaires et à offrir une programmation culturelle et éducative diversifiée. Rappelons que l'Outaouais est l'une des rares régions au Québec à ne pas avoir de musée régional et une des trois régions de la province où aucun musée n'est soutenu au fonctionnement par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec, malgré son patrimoine unique qui mérite d'être préservé et mis en valeur au même titre que celui des autres régions du Québec et du Canada.

Ce que nous avons entendu au MuséO Forum :

- « Faire un projet de musée ensemble »
- « Mettre en valeur la culture régionale et la mixité »
- « Créer une fierté identitaire »
- « Un musée est un lieu de rencontre, ne pas copier les musées nationaux »
- « La diversité est la richesse de l'Outaouais, elle doit être mise en valeur par le musée »
- « Le musée doit mettre en valeur toutes les communautés »
- « Célébrer nos différences »
- « Effacer les mythes, agir contre la désinformation par la pédagogie et par l'échange »
- « Le musée devrait fonctionner suivant des valeurs d'accessibilité, de partage, d'inclusion, d'identité et de mémoire, de pédagogie, de dynamisme et de multidisciplinarité. »
- « La piste d'un OBNL, reposant sur un siège social centralisé et des satellites sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais paraît la mieux à même de répondre aux aspirations du projet. »
- « Le projet MuséO devrait adopter une approche multidisciplinaire et résolument orientée vers l'ouverture, la modernité et toutes les facettes de l'histoire, de l'art, de la culture et du patrimoine de l'Outaouais. Afin de renforcer le sentiment d'appartenance des populations à l'Outaouais, le futur musée devra également constituer un ciment identitaire qui ne dilue pas les différences, mais, au contraire, met en valeur la diversité. »

1. DÉMARCHES DE CONCERTATION



1. DÉMARCHES DE CONCERTATION

Au cours de l'été 2018, près de 150 acteurs du patrimoine, de la culture, du tourisme et des administrations locale et territoriale de l'Outaouais ont été contactés afin de les informer du projet MuséO et du prochain forum de concertation.

Ces contacts ont permis d'appréhender les besoins et les opinions des acteurs locaux du patrimoine et de prendre en compte le contexte historique, économique et social des différentes communautés de l'Outaouais, afin de nourrir la réflexion et la préparation du MuséO Forum.

1.1. Contacts avec les MRC de l'Outaouais

Pour prolonger les rencontres initiées par le RPGO en 2016, la priorité a été de retourner voir les acteurs culturels dans les quatre MRC de la région administrative de l'Outaouais afin de mieux évaluer la situation sur l'ensemble du territoire et de favoriser la concertation de tous les acteurs régionaux en vue du forum.

Les MRC de Pontiac, des Collines-de-l'Outaouais, de Papineau et de la Vallée-de-la-Gatineau ont ainsi été visitées d'août à octobre 2018 et un certain nombre d'organismes patrimoniaux locaux ont pu être rencontrés à ces occasions pour discuter du MuséO Forum à venir et connaître leur position.

Le constat décrit en 2017 par le RPGO ne s'est pas démenti cette année, « les agentes culturelles (des MRC) agissent comme lien entre les organismes et les municipalités lorsque vient le temps d'entreprendre des démarches de financement ou de développer des projets en partenariats avec celles-ci (les municipalités) » (RPGO 2017, p. 11).

Les ressources professionnelles en matière culturelle et patrimoniale en Outaouais demeurent limitées, particulièrement à l'extérieur de Gatineau, et une certaine fragilité a été remarquée en 2018, à l'occasion du départ, définitif ou temporaire, de deux personnes responsables du développement culturel dans les MRC. Sans laisser de côté le développement culturel pour autant, certaines MRC ont

plutôt opté pour une intégration des dossiers culturels aux champs plus vastes du développement économique ou de l'aménagement du territoire. Il n'en demeure pas moins que les MRC de l'Outaouais exercent, de fait, un rôle essentiel de pivot au service de la communauté, en plus d'être des partenaires incontournables pour de nombreux organismes en patrimoine.



Ci-contre: Réunion avec les acteurs patrimoniaux à la MRC de Pontiac (photo E. Veyrat)



1.2. Contacts avec les autres intervenants de l'Outaouais

Deux organismes majeurs de la région, Culture Outaouais et Tourisme Outaouais (membre du RPGO), ont été à plusieurs reprises rencontrés en amont du forum.

Il y a une ferme volonté d'inclure des représentants des communautés des Premières nations de la région dans le projet. Des démarches ont été entamées en 2018 et continueront tout le long du projet. Des partenaires à ne pas négliger sont les gens d'affaires, étant donné l'impact économique potentiel du projet. Ils ont fait partie du bassin d'intervenants contactés par le RPGO et quelques-uns ont participé au Forum du 26 octobre.



Ci-dessus : Au pied de la statue du père Brébeuf, à Gatineau, l'archéologue Manuel Lapensée-Paquette déroule une frise du temps illustrant les 8000 ans d'histoire attestés en Outaouais (photo E. Veyrat)

1.3. Échanges avec la ville de Gatineau

Tenue en septembre au Service des arts, de la culture et des lettres de la Ville de Gatineau, en présence de son directeur, M. Arash Mohtashami-Maali et de Mme Sonia Blouin, Chef de service – Animation et diffusion culturelle, une rencontre a permis d'évoquer le contexte gatinois et les problématiques locales. Le manque crucial d'espace d'entreposage pour les collections patrimoniales, la nécessité de doter l'Outaouais d'un musée régional et l'importance de se tourner vers les gouvernements fédéral et provincial pour aller chercher des financements ont notamment été évoqués.

RAPPORT 06/2019

2.LE MUSEO FORUM



discussion autour des tables lors des ateliers d'idéation collective de l'après-midi (photo S. Landry)



Ouverture du forum en matinée par Carole Barbeau (photo É. Veyrat)



La ferme Moore, à Gatineau (photo ferme Moore)



2. LE MUSEO FORUM

2.1. Les objectifs du Forum

Le MuséO Forum, journée de concertation régionale consacrée au projet d'infrastructure muséale régionale, a été organisé le 26 octobre 2018 à la ferme Moore. L'objectif était à la fois d'offrir aux participants une présentation générale du contexte et des problématiques régionales, et de générer une réflexion commune et globale en ateliers d'idéation.

Pour élargir les horizons et confronter les expériences en matinée, les organisateurs ont choisi de faire appel au Musée régional de la Côte-Nord et d'inviter son directeur, Christian Marcotte, à participer à la journée. La présentation de M. Marcotte portait sur les enjeux auxquels font face les musées régionaux (financement privé et public, entretien des bâtiments et des collections, maintien des fonctions et des services, etc.) ainsi que des défis que pose la concertation des institutions muséales sur un grand territoire, comme celui de la Côte-Nord.

L'approfondissement des connaissances en matière de nouvelles technologies et de cybermuséologie paraissait également un sujet important, permettant de profiter du fait que ces matières sont enseignées à l'Université du Québec en Outaouais. Éric Langlois, Directeur de l'Unité de gestion des programmes de 1^{er} cycle en Arts, a ainsi présenté une excellente synthèse sur le sujet. La proximité de l'UQO était également l'opportunité d'inviter des étudiants en muséologie à promouvoir leur recherche. Catherine Blais et Louis-Pierre Marien-Trottier ont ainsi été conviés à présenter leurs visions d'un musée régional en Outaouais dans un format raccourci.

Les ateliers d'idéation collective ont regroupé les participants au forum autour de différentes thématiques :

- Soutien aux organismes patrimoniaux existants
- Modèle, emplacement et interconnexions
- Expositions et gestion des collections
- Enjeux et bénéfices pour la population
- Impact et retombées pour le tourisme et le développement du territoire
- Ressources en ligne et applications sur le terrain
- Gouvernance et fonctionnement
- Financement
- Sensibilisation des élus, des décideurs et des gens d'affaires
- Calendrier des prochaines étapes

2.2. Participation au MuséO Forum

Au total **85 personnes**, venues de tout l'Outaouais, ont participé au MuséO Forum. La mobilisation semble être croissante autour du projet. En effet, le nombre de participants au MuséO Forum a été trois fois plus élevé que le nombre de participants à la consultation effectuée en 2016. Mais, au-delà de ces seuls chiffres, il importe de mesurer à quel point les participants étaient représentatifs de la communauté régionale. L'analyse de la liste des participants montre que des personnes issues de plusieurs milieux étaient présentes :

- Des participants de 17 organismes et 6 individus membres du RPGO.
- Le maire et trois conseillers municipaux de la Ville de Gatineau, accompagnés d'employés du Service des arts, de la culture et des lettres de la Ville.
- Des représentants d'autres municipalités de la région, ainsi que les agentes culturelles des quatre MRC.



Du gouvernement provincial, des représentants du ministère de la Culture et des Communications du Québec et du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Du gouvernement fédéral, des experts de la Commission de la capitale nationale et de Bibliothèque et archives Canada ont suivi la journée.

Des représentants du milieu universitaire, de l'Université du Québec en Outaouais et de l'Université d'Ottawa.

Des participants actifs au sein d'organismes culturels et patrimoniaux non membres du RPGA, tels la Société historique du Pontiac, l'Association des artistes du Pontiac, le Quartier du Vieux-Gatineau, les galeries UQO et Art-Image, l'espace Odyssée, ainsi que divers acteurs du patrimoine, de la vie culturelle et du tourisme et représentants de sociétés spécialisées dans l'accompagnement de projets culturels.

L'ambition du forum était en effet de réunir des participants issus de différents milieux culturels et patrimoniaux locaux, afin de bénéficier des points de vue et de l'apport d'une assemblée à la fois représentative, diverse et variée. À ce titre, le pari est réussi et les participants sont venus nombreux et motivés au rendez-vous.

Rappelons que les rencontres programmées en amont, d'août à octobre 2018, avec les organismes patrimoniaux locaux dans les MRC avaient par ailleurs permis de connaître l'opinion et les avis de certains acteurs professionnels ou bénévoles qui ne pouvaient participer au MuséO Forum.

3. LES ENSEIGNEMENTS DU MUSEO FORUM



3. LES ENSEIGNEMENTS DU MUSÉO FORUM

Cette section fait état des conclusions du MuséO Forum et propose une analyse pour chacune d'elles, en s'appuyant sur les besoins et les priorités exprimées. Un modèle de musée régional axé sur la mutualisation des services professionnels, au profit de l'ensemble du réseau muséal et patrimonial existant, est également proposé. Des exemples de ce à quoi le musée pourrait ressembler, notamment en terme de fonctions et de services, y sont également décrits.

3.1. Les besoins des structures existantes

Une liste de huit propositions a été soumise aux participants, en leur demandant de les classer selon leur ordre de priorités. Le classement compilé sur l'ensemble des réponses montre l'ordre suivant :

Les participants ont également fait état d'autres besoins, comme le manque de relève et le déficit de promotion et de communication autour des collections régionales, des organismes et des programmations. Le musée sera donc une opportunité réelle pour le maintien et l'apport de professionnels dans la région. Ainsi, conjointement aux

Rang	Proposition
1 ^{er}	Les collections doivent être inventoriées ¹
2 ^e	Le personnel des organismes patrimoniaux locaux doit être appuyé par des experts
3 ^e ex aequo	L'inventaire des collections régionales doit être réalisé de façon commune
	Les collections non exposées doivent être regroupées dans des réserves mutualisées
5 ^e	Le personnel des organismes patrimoniaux locaux doit pouvoir recevoir de la formation
6 ^e ex aequo	Il est souhaitable de préparer une exposition collective et itinérante sur une thématique régionale
	L'inventaire des collections régionales doit être accessible sur internet (accès public ou restreint)
	Chaque structure doit conserver ses collections

En marge des huit propositions ci-dessus, les participants du forum se sont également intéressés à d'autres besoins. Au premier rang d'entre eux, l'aspect crucial du financement. En effet, un musée régional aura évidemment besoin d'un financement adéquat pour ses propres opérations et pour assurer des services adéquats à l'ensemble du réseau. Un plan d'affaires suivant le modèle de musée préconisé devra donc être réalisé dans un délai raisonnable. Une stratégie de financement cohérente, incluant un volet sur le mécénat et la philanthropie, devrait être développée suivant les étapes de développement du projet.

demandes d'expertise en muséologie et en conservation, les participants ont mentionné un certain nombre de compétences (communication, graphisme, informatique et numérisation des collections) auxquelles les institutions n'ont pas accès en raison de l'éloignement ou du manque d'argent ou de personnel pour gérer les projets.

Constats :

Les propositions les plus consensuelles sont clairement les quatre premières, à savoir l'inventaire des collections, l'assistance d'experts auprès des organismes patrimoniaux locaux, le processus commun de l'inventaire des collections et la création de réserves mutualisées. L'accès du

¹ Notons qu'en 2017 – 2018, la Ville de Gatineau a fait l'inventaire préliminaire du patrimoine mobilier situé dans certains lieux sur son territoire. La Ville prévoit déposer son rapport en 2019 et à en partager les résultats par la suite pour contribuer aux travaux régionaux en ce sens. D'autres inventaires (archives, patrimoine bâti, etc.) ont été réalisés au cours des dernières années et seront certainement pris en compte au moment de faire un inventaire complet des collections d'artefacts se trouvant sur le territoire de l'Outaouais.



personnel des musées et organismes patrimoniaux locaux à la formation peut sembler loin derrière les quatre propositions de tête, ce qui s'explique peut-être par le fonctionnement exclusivement bénévole de certaines structures, des bénévoles non spécialisés tenant à bout de bras un organisme et n'ayant pas toujours le temps ou l'intérêt de suivre de la formation.

Analyse :

Les organismes en patrimoine comprennent mieux que quiconque les défis qui accompagnent l'action de collectionner. Toutefois, l'absence d'une institution muséale régionale en Outaouais aurait peut-être, d'une certaine façon, contraint un bon nombre de ceux-ci à conserver leurs collections d'artefacts dans des conditions souvent plus que précaires, sans avoir accès aux ressources humaines, financières et, dans certains cas, aux connaissances nécessaires pour assurer la pérennité de celles-ci. Pourtant, ces organismes qui, pour la plupart, fonctionnent de façon entièrement bénévole **sont présentement les mandataires principaux du patrimoine matériel de la région**. Ils travaillent avec acharnement, parfois depuis plusieurs décennies, à préserver la mémoire de l'Outaouais. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les organismes aient identifié l'inventaire, l'entreposage et l'accès à une expertise qualifiée comme étant prioritaire. Ils savent à quel point la survie du patrimoine local est précaire, étant donné le déficit d'expertise et de ressources financières actuel. Il semble ainsi plus pertinent d'analyser les réponses des participants en retenant le principe d'un classement des priorités, allant de la plus urgente à la moins urgente, plutôt que de voir dans le moindre classement des trois dernières propositions un refus de la part des participants.

Conclusion :

L'inventaire, l'entreposage et la documentation des collections vont de pair avec l'accès à des ressources professionnelles et de la formation.

Le RPGO préconise un musée régional servant à appuyer les organismes en patrimoine, en leur offrant des services professionnels qui leur permettront de poursuivre leurs missions et de continuer à faire rayonner le patrimoine. Le musée devrait également poursuivre un mandat de partage et d'identification des bonnes pratiques en conser-

vation préventive et en catalogage, au bénéfice de tous les organismes en patrimoine.

3.2. Le modèle muséal

3.2.1 Modèle proposé

Voici les fonctions qu'occupe généralement un musée, communément appelées « fonctions muséales » :

- Gestion de l'institution muséale (administration, ressources humaines, sécurité, etc.)
- Gestion des collections (acquisitions, conservation, documentation, etc.)
- Recherche
- Diffusion (expositions, éducation, médiation culturelle)
- Communications et commercialisation

Ces fonctions sont remplies par des professionnels ayant reçu une formation adéquate en muséologie, en archivistique, en patrimoine, en gestion ou dans tout autre domaine pertinent.

Sachant cela, et suivant les besoins du milieu énoncés dans la section précédente, les participants se sont basés sur le principe d'un bâtiment physique qui devrait être composé, a minima, des éléments constitutifs suivants :

- un **espace d'exposition**,
- un **espace d'entrepôt** hébergeant des réserves partagées,
- un **centre d'expertise-conseil** offrant aux membres un éventail de compétences.

De plus, les participants ont souligné l'intérêt de joindre le projet de musée à d'autres infrastructures, un peu à l'image de la Maison de la culture de Gatineau qui regroupe un centre d'archives, de généalogie et d'histoire (Bibliothèques et Archives nationales du Québec – Gatineau (BAnQ – Gatineau), archives de la Ville de Gatineau, Centre régional des archives de l'Outaouais (CRAO) et la Société de généalogie de l'Outaouais (SGO)), une salle de spectacle (salle Odyssée), un centre d'exposition (Art-Image), une succursale de la bibliothèque municipale ainsi que des écoles d'art (danse, musique, etc.) Le fait de regrouper en

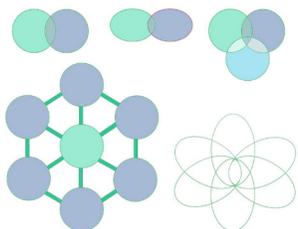


un même lieu plusieurs équipements permettrait en effet à la fois des économies d'échelle, par le partage des coûts de fonctionnement, et une attraction plus forte des visiteurs, séduits par une offre élargie. Plusieurs participants ont signalé leur intérêt pour un musée régional joint à un bâtiment historique, un centre de recherche, une bibliothèque, une maison du tourisme, un lieu multifonctionnel, une salle de spectacle, voire un parc, un hôtel ou un CPE, en fonction du lieu. Le lieu devrait être choisi de sorte qu'il permette de pleinement profiter du potentiel touristique (endroit facile d'accès où il serait facile d'attirer les touristes). Si possible, ce lieu pourrait évoquer en lui-même un/des pan(s) d'histoire et du patrimoine de l'Outaouais (ex. près de la rivière des Outaouais, il y aurait lien avec la traite des fourrures, les Autochtones, l'industrie du bois, etc.).

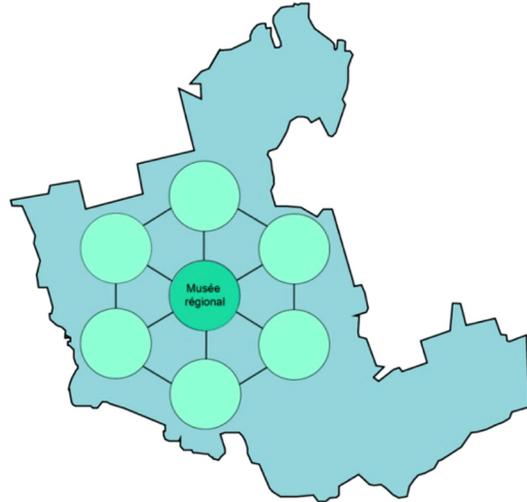
Le musée doit donc maintenir, développer et dynamiser des réseaux de partenariat et de compétence d'un bout à l'autre de l'Outaouais, entre les organismes patrimoniaux et les acteurs culturels de la région.

Le musée doit se doter d'une politique de recherche et de mise en valeur des collections, tisser des partenariats avec les organismes culturels, académiques, économiques et touristiques de la région, s'ouvrir au milieu scolaire et bien communiquer pour promouvoir sa programmation et celle du réseau des organismes patrimoniaux partenaires.

Le modèle proposé lors du MuséO Forum est celui d'un musée ayant un noyau régional fort, permettant d'appuyer les institutions situées sur l'ensemble du territoire. Ce schéma repose sur un principe de collaboration et de mutualisation des ressources, dans lequel les organismes patrimoniaux locaux demeurent autonomes et responsables de leurs collections, tout en bénéficiant du soutien du centre pour leur professionnalisation et en établissant des liens entre eux. Il s'agit d'un modèle d'infrastructure interconnecté, un peu à la façon d'un atome dont les électrons seraient disposés autour d'un noyau central et interrelié.



En appliquant un tel modèle à la silhouette du territoire de l'Outaouais, on obtient la figure ci-contre : une structure équilibrée, dans laquelle chaque entité conserve son autonomie et interagit avec les autres. Le pôle central du musée régional serait localisé à Gatineau, tandis que chacun des autres cercles représenterait un organisme muséal ou patrimonial local, une MRC ou une communauté.



Le modèle muséal régional privilégié à l'échelle de l'Outaouais (diagramme É. Veyrat).

Proposé lors du MuséO Forum, ce modèle a recueilli l'adhésion des participants. De plus, les participants ont privilégié un musée intégrant plusieurs services à l'usage des employés et des visiteurs, de deux à sept en fonction des tables de discussion.

La plupart des participants ont mis de l'avant les éléments constitutifs suivants :

- **Musée** (accueil, aire d'exposition, centre d'expertise)
- **Réserve** (possiblement ouverte partiellement aux visiteurs)
- **Boutique** de souvenirs et d'artisanat (l'exemple du musée régional de la Côte-Nord est inspirant puisque l'inventaire de la boutique y est exclusivement composé de produits régionaux), voire une librairie qui se spécialiserait dans les ouvrages liés à l'Outaouais (histoire, fiction, biographies, etc.)
- **Aire sociale** (café, restaurant ou bistro)



Constats :

Le modèle préconisé rejoint les préoccupations maintes fois exprimées par les organismes en patrimoine de la région. La construction d'un musée régional complet et pérenne on Outaouais doit se faire en respect de l'autonomie des organismes en patrimoine. Le musée aura un effet structurant sur l'ensemble du milieu en agissant comme institution ressource, en offrant des services professionnels de haut calibre et en se positionnant comme un exemple de bonnes pratiques en muséologie, en éducation et en communications.

Le modèle proposé vient en partie rejoindre une des recommandations formulées dans le Rapport du Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal du Québec – Entre mémoire et devenir¹ de 2013. La recommandation était la suivante :

« Le Groupe de travail reconnaît la nécessité de structurer et de pérenniser sur une base régionale les services muséologiques que nécessitent les établissements de proximité qui ont des moyens plus limités. La plupart des régions disposent d'un musée plus important qui réunit déjà des techniciens et des professionnels susceptibles d'assister les autres établissements et de répondre à leurs besoins pourvu qu'on lui en confie le mandat et qu'on élargisse ses ressources. Il s'agit de renforcer ces musées en leur offrant la possibilité de devenir des musées-phares dans leur environnement géoculturel et, ainsi, de consolider l'ensemble des établissements muséaux sur le territoire québécois. »²

S'il n'est pas possible à l'heure actuelle de suivre la recommandation du rapport en Outaouais, un musée régional complet et pérenne pourra certainement jouer son rôle de musée-phare pour l'ensemble du réseau actuel. Qui plus est, à l'avenir, l'Outaouais pourrait devenir un pôle d'expertise en patrimoine régional et en muséologie, grâce à son musée régional et à sa proximité avec les institutions fédérales.

¹ Rapport du Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal du Québec – Entre mémoire et devenir, Québec : Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal du Québec, Octobre 2013, 197 pages.

² Ibid, p. 116

Analyse :

Il reste à définir le mode de gouvernance et la façon dont le musée parviendra à remplir sa double mission de mettre en valeur l'héritage culturel de la région et d'agir comme institution ressource pour l'ensemble du réseau muséal de l'Outaouais.

La piste d'un OBNL, reposant sur un siège social situé à Gatineau, accompagné de « satellites » répartis sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais, paraît la mieux à même de répondre aux aspirations du projet. Le réseau de « satellites » situé à l'extérieur de Gatineau sera constitué des institutions du réseau muséal existant, qui conserveront leur autonomie tout en agissant en collaboration avec le musée régional. Les avantages d'une implantation du bâtiment central à Gatineau ont été mis de l'avant par les participants, tant pour ses avantages en matière d'achalandage que pour les possibles économies de coûts. En effet, des arrimages avec d'autres infrastructures culturelles, tel, une bibliothèque centrale ou un centre culturel multifonctionnel sont possibles à la condition sine qua non que les besoins exprimés par la communauté soient comblés et que la vision du musée soit respectée.

Ce bâtiment central agira non seulement comme une vitrine sur le patrimoine de la région, mais aussi comme un point de départ pour aller découvrir les autres musées situés à Gatineau et dans les MRC.

Le RPGO n'est pas le premier à proposer un tel projet. En effet, la Table de concertation pour le Complexe culturel maskoutain, à Saint-Hyacinthe, a organisé en 2013 un forum similaire au MuséO Forum. Le but de l'événement était de discuter d'un projet de complexe culturel réunissant la Médiathèque maskoutaine, le Centre d'exposition Expression et le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe. Trois experts avaient été invités à se prononcer sur l'avenir des musées, des bibliothèques et des archives ainsi que sur la faisabilité du projet piloté par les trois organismes. Selon Laurier Lacroix, historien de l'art, muséologue de renom et conférencier invité lors de ce forum, « les musées qui établissent un partenariat avec d'autres institutions aux besoins comparables sont ceux susceptibles de réussir à l'avenir. »³.

³ Amélie Chalifoux, PROJET DE MUSÉE RÉGIONAL, Un financement plus qu'incertain, Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 8 janvier 2015.



M. Lacroix rajoutait : « Nous invitons (...) les musées à développer des synergies pour arriver à des actions mieux ciblées et plus porteuses. »⁴. Les conclusions de ce forum ont été publiées en 2013⁵.

Les experts semblent s'accorder sur le besoin de créer une plus grande synergie entre les musées. En Outaouais, une étude de faisabilité pourra préciser de quelles façons la mutualisation des services comportera une économie de coûts, notamment en effectuant un calcul du coût moyen des opérations des musées de la région.

CONCLUSION :

Le RPGO propose le modèle de musée interconnecté, ayant son bâtiment central à Gatineau et composé d'un réseau de satellites, répartis sur l'ensemble du territoire.

Le bâtiment central comprendra⁶ :

- Des **secteurs d'accueil** (Hall d'entrée, vestiaires, aire d'accueil pour les groupes, boutiques, etc)
- Des **secteurs d'exposition** (salles d'exposition permanente et temporaire)
- Des **secteurs pour les collections**, comprenant :
 - Une réserve normée (gestion de la température, de l'humidité, de l'éclairage, protection contre les incendies, contre les inondations et contre les infestations de toutes sortes)
 - Une aire de quarantaine
 - Des équipements d'entreposage adaptés aux différents types de matériaux
 - Un laboratoire de conservation et un atelier
 - Une salle de consultation et de recherche
- Un **secteur administratif**
- Des **aires de circulation**
- Un **secteur pour la réception et la manutention**

Les musées et les organismes patrimoniaux de la région auront ainsi accès à une institution professionnelle et structurante pour l'ensemble du réseau, tout en conservant la propriété de leurs collections et leur autonomie

⁴ Ibid.

⁵ Dossier de présentation du projet de complexe culturel Maskoutain, Source : <http://www.mediathèque.gc.ca/user/1496/files/ccm.pdf>

⁶ Source : BOUVIER, Pierre (architecte) ; Les institutions muséales : Rénovation, construction, agrandissement, Guide pratique ; Service de soutien aux institutions muséales, Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Québec, Canada. 2010.

administrative. Dans la majorité des cas, ces satellites seront consacrés à la diffusion du patrimoine de leurs territoires respectifs. Par exemple, la Maison George-Bryson, dans la MRC Pontiac, pourra poursuivre ses activités normales, mais aura aussi accès à un espace d'entreposage et à des professionnels pouvant aider à l'entretien de ses collections.

3.2.2 Musée bâti et cybermuséologie

Lors de la préparation du forum, les ressources d'internet et de la cybermuséologie sont apparues comme un axe de discussion incontournable, d'une part en raison de la superficie du territoire de l'Outaouais et de la nécessité d'y mettre en réseau ressources et compétences, d'autre part par la proximité de l'UQO qui s'impose depuis plusieurs années par la qualité de son enseignement dans cette discipline.

Aussi ce sujet a fait l'objet d'une conférence puis d'un atelier d'idéation, les participants étant invités à réfléchir aux avantages et inconvénients respectifs des deux modèles, musée bâti et musée virtuel. Il ressort en premier lieu une forte uniformité et un grand consensus dans les réponses apportées par les participants du MuséO Forum. Les attraits et limites des deux formules semblent clairement identifiés, le bon dosage étant assurément de considérer ces deux modes de fonctionnement de façon conjointe, leur impact étant à la fois différent et complémentaire.

Constats :

La cybermuséologie offre la possibilité d'interroger et de consulter les données des expositions passées et les collections actuellement conservées en réserve, elle peut ainsi permettre de préserver la mémoire des expositions aujourd'hui disparues. Elle ne peut en revanche rivaliser avec la diversité d'offres du musée physique, associant réserves, lieu de recherche, d'exposition et de préservation des collections, et répondre aux besoins de gestion des collections. Ainsi, l'utilisation d'internet ne peut être que complémentaire au musée bâti et à son expérience unique de rencontre du public avec l'objet réel. Ainsi que l'a exprimé l'un des participants, « le musée virtuel est en complément du musée physique ».



Analyse :

Puisque les délais menant à la construction d'un musée bâti peuvent être longs, un musée virtuel pourrait être envisagé en tant que solution temporaire. Une telle plateforme aurait l'avantage de donner accès au patrimoine de toute la région sans que les visiteurs aient à se déplacer. De plus, cette plateforme serait gratuite pour les utilisateurs, ce qui est avantageux pour le milieu scolaire, entre autres. Cette plateforme pourrait ensuite être intégrée au site internet du futur musée.

Toutefois, les coûts associés au développement d'une telle plateforme sont souvent importants, tout dépendants de l'envergure du projet. Il faudra donc s'assurer que les ressources consenties dans un tel projet ne viendront pas « vampiriser », pour ainsi dire, les ressources investies dans la création d'une infrastructure muséale régionale. De fait, une exposition ou un musée virtuel pourrait constituer le volet numérique d'une institution muséale bâtie. Ceci serait particulièrement avantageux pour les musées locaux actuels, qui pourraient diffuser leurs collections à un public plus large, même durant les périodes où la plupart de ces musées sont fermés.

CONCLUSION :

La mise sur pied d'un musée ou d'une exposition virtuelle cadrerait sans aucun doute avec les objectifs de diffusion que se donnera le futur musée régional. Toutefois, un tel projet peut s'avérer complexe et nécessitera sans aucun doute un haut niveau de planification et de ressources. Pour cette raison, il est peu envisageable que le RPGO s'aventure sur ce terrain à court terme, mais il pourrait devenir intéressant d'approfondir cette idée lorsque les étapes de planification du musée et d'inventaire des collections seront complétées, ou du moins plus avancées qu'à l'heure actuelle.

3.2.3. Les thématiques du musée

Différentes thématiques ont été soumises à la discussion à partir d'une liste élaborée par l'équipe du RPGO, afin d'évaluer si d'autres thèmes pourraient y être dès à présent ajoutés :

- Le peuplement Anishinabeg
- La traite des fourrures
- Les voies d'eau
- L'économie du bois
- La drave et le remorquage
- Les pâtes et papiers
- Les femmes
- L'histoire de la criminalité
- Les arts
- Les grands feux
- La colonisation et l'immigration
- Les mines
- Les mouvements sociaux
- L'agriculture
- Le patrimoine religieux

Constat :

Plusieurs thèmes, tels que l'alimentation, les loisirs, les sports et les traditions, ont été mentionnés au cours des ateliers et seront ajoutés à la liste des thématiques envisagées.

Analyse :

À plusieurs reprises, les participants ont insisté sur la nécessité d'accorder une grande place au peuple Anishinabeg et de considérer le patrimoine industriel, les mouvements ouvriers et l'histoire sociale la plus récente.

Ainsi que le signalait l'un des participants au forum, « L'identité de l'Outaouais passe par l'eau ». On peut à ce titre insister sur l'importance des confluences en Outaouais, confluence des rivières entre elles d'une part, mais aussi, d'une certaine façon, confluence des populations elles-mêmes, depuis les Premiers peuples jusqu'aux vagues d'immigration successives.

**Conclusion :**

Le musée devra privilégier la multiplicité des thèmes. Il ne devra pas se limiter à un seul type de patrimoine. Il devra laisser une place au patrimoine artistique, littéraire, théâtral ainsi qu'à celui des communautés culturelles qui ont laissé leurs traces dans la région. Le musée régional s'en trouvera plus rassembleur. Le RPGO constate toutefois qu'il est sans doute prématuré d'identifier des thématiques précises pour l'instant, au-delà de thèmes généraux liés au patrimoine régional et à la culture.

3.2.4. Le nom du musée

Loin d'être anecdotique, la question du nom attribué au projet d'infrastructure muséale régionale a fait l'objet de discussions. Les réponses apportées par les participants des ateliers permettent en effet de mieux cerner ce que la communauté juge primordial de placer au cœur du projet.

Constats :

Il semble important que le nom du musée puisse refléter le caractère identitaire de l'institution. Le nom actuel du projet, « **MuséO** », est la proposition qui recueille le plus de voix.

Analyse :

D'une part, cette contraction du mot « musée » et « Outaouais » (d'où le O majuscule) semble être appréciée pour sa simplicité. D'autre part, le fait que ce nom soit déjà utilisé pour identifier le projet fait de cette proposition un choix à la fois logique et pratique. Notons également que le « O » majuscule pourrait aussi être interprété comme une référence à l'eau, élément central dans l'histoire de la région.

Le nom « **Musée de l'Outaouais** » suit de près la première proposition. Il s'agit d'un nom conventionnel et facile à retenir, ce qui en ferait un choix pragmatique avec lequel il

serait facile de rallier la communauté. Cette analyse s'appliquerait également au choix suivant, « **Musée régional de l'Outaouais** ».

« **Nom Anishinabeg** » n'est **évidemment** pas un nom à proprement parler, mais une suggestion qui a été formulée pour que le futur musée régional porte un nom Anishinabeg. Puisque la communauté Anishinabeg n'était pas représentée au MuséO Forum, le RPGO ne prendra pas position en faveur ou contre un nom autochtone dans le présent rapport. Nous poursuivrons plutôt nos efforts pour ouvrir le dialogue avec la communauté autochtone et pour tisser avec elle des liens plus étroits. Il va de soi que le RPGO ne donnera pas un nom autochtone au musée régional sans avoir consulté la communauté Anishinabeg et sans avoir obtenu son accord au préalable.

Finalement, « **Musée de l'O** », faisant à la fois référence à l'importance de l'eau dans l'histoire de la région et au nom de la région, arrive en 5^e position.

CONCLUSION :

Toutes ces propositions font référence au territoire ou à un élément jugé fondamental dans la compréhension de l'histoire régionale (héritage autochtone et importance de l'eau). Le nom « MuséO » étant récent, il semble perçu comme étant un choix rassembleur. Toutefois, cela ne signifie pas forcément que ce nom deviendra celui du musée régional. Ceci étant dit, le RPGO demeure ouvert aux suggestions et ne souhaite pas fixer le nom de façon définitive pour l'instant, puisque d'autres facteurs sont encore indéfinis, comme l'emplacement et le bâtiment choisis pour le futur musée. Ce sont des facteurs qui pourraient éventuellement être déterminants lors du choix du nom. **Retenons toutefois que les citoyens et citoyennes de la région souhaitent pouvoir s'identifier au nom que portera le musée régional.**

Voici les cinq noms ayant recueilli le plus de voix.

Nom proposé	Nb de voix	Commentaires
MuséO	26	Ou avec un I, ou le O dans une goutte d'eau
Musée de l'Outaouais	20	
Musée régional de l'Outaouais	11	
Nom Anishinabeg	8	« C'est nous », « notre communauté », « lieu de rencontre », « lieu de passage », « Tenagadino Zibi »
Musée de l'O	7	



3.3. La gouvernance du musée

Tel que mentionné dans la section 3.2 (Le modèle muséal), le RPGO se positionne en faveur d'un OBNL, régit par la Loi sur les compagnies, Partie III (L.R.Q., chap. C-38, art. 218) et administré par un conseil d'administration pour veiller à la saine gouvernance du musée. Le conseil d'administration serait idéalement composé de représentants de chaque MRC, de la Ville de Gatineau et de personnes travaillant ou ayant un intérêt pour le patrimoine, la culture et la muséologie. Un bâtiment central sera situé à Gatineau, et les institutions muséales existantes, tant à Gatineau que dans les MRC, agiront comme des « antennes », ou « satellites » du musée régional en périphérie du centre. Ces institutions auront accès à des services professionnels en muséologie, en administration, en communications et autres tout en restant indépendantes. Tel que nous l'avons mentionné, cet aspect de la mission du musée, orienté vers la mutualisation des services professionnels, est un élément fondamental du projet piloté par le RPGO et a reçu l'adhésion d'un grand nombre de participants lors du forum.

L'organigramme sera constitué d'un conseil d'administration (représentatif du réseau d'organismes locaux et régionaux et de tout autre critère de représentation jugé pertinent) et d'un comité exécutif (président, vice-président, trésorier et secrétaire), avec la possibilité de créer des comités permanents ou ad hoc. La présence d'acteurs du développement économique, touristique et culturel, de chercheurs et d'universitaires au sein de la structure de gouvernance permettrait de garantir le partage des connaissances et le réseautage.

Constat :

En plus d'un conseil d'administration, la présence d'une direction générale et d'une équipe d'employés est évidemment indispensable à la mise en opération des orientations dictées par le conseil d'administration et au bon fonctionnement de l'institution. De fait, il est impensable qu'un musée régional fonctionne de façon bénévole. L'organigramme devra donc comprendre des employés qui relèveront du conseil d'administration ou, le cas échéant de la ou des directions.

Analyse :

De façon générale, les normes en matière de gouvernance de musée, dont la majorité sont des OBNL, sont les mêmes que pour tout autre OBNL. Toutefois, le guide produit par la Société des musées du Québec, intitulé La gouvernance des institutions muséales : guide à l'usage des directions et des conseils d'administration ⁷, souligne que « les exigences de la profession muséale reposent sur une déontologie appropriée, qui soutient l'intégrité de toutes les fonctions muséales. La gouvernance des musées engage un savoir-faire administratif composé de règles réflexives et décisionnelles devant être en parfaite adéquation avec ce cadre déontologique. Ainsi, les membres du conseil d'administration jouent un rôle de fiduciaires exemplaire : ils acceptent, pour les générations actuelles et futures, une responsabilité pleine et entière envers des collections patrimoniales, envers les différentes composantes mobilières et immobilières du musée, ainsi que les ressources qui en constituent l'actif ».

Les lois encadrant la gestion d'un musée sont aussi les mêmes que pour tout autre OBNL. En voici quelques-unes parmi les principales :

- Loi sur les normes du travail
- Loi sur l'équité salariale
- Loi sur l'accès à l'information
- Loi sur les loteries (pour le financement au moyen de tirages)
- Charte de la langue française
- Loi sur le patrimoine culturel (qui a remplacé en 2012 la Loi sur les biens culturels)
- Loi sur le droit d'auteur
- Loi sur le développement durable
- Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs

⁷ Source : <https://www.musees.qc.ca/bundles/professionnel/guidesel/gouvernance/accueil.htm>



CONCLUSION :

Si on peut certes se réjouir de la présence à Gatineau d'une formation en muséologie dispensée par l'Université du Québec en Outaouais, le contexte actuel n'offre guère de chance aux étudiants de s'intéresser au patrimoine de l'Outaouais et à ses enjeux, hors de stages ponctuels. Faute de débouchés professionnels locaux, les étudiants formés à l'UQO peuvent difficilement mettre leurs qualifications au service des problématiques régionales, à l'heure actuelle. Le musée régional de l'Outaouais pourra certainement combler cette lacune en offrant des possibilités d'emplois et de stages aux travailleurs formés dans la région.

3.4. Sensibilisation et financement

Ces deux aspects ont été considérés conjointement, car ils sont bien entendu intimement liés. En effet, certains partenaires qui seront approchés n'évoluent pas dans le domaine du patrimoine. Une approche pédagogique, où la raison d'être d'un musée régional et ses impacts sur l'ensemble de la collectivité seront bien expliqués fera partie de la stratégie de sensibilisation. La sensibilisation de la population, des élus, des gens d'affaires et des décideurs au projet est essentielle afin de trouver le financement nécessaire à la création d'un musée régional en Outaouais.

À ce titre, les participants au forum recommandent que le musée s'affranchisse des circuits habituels et aille à la rencontre des habitants de l'Outaouais, tant pour bâtir son assise que pour être au plus proche de la communauté et des besoins de la région. Les écoles, les arénas et les bibliothèques ont été notamment signalés par les participants comme des lieux où il faudrait aller rencontrer le public pour les sensibiliser au projet.

Les participants au forum ont émis plusieurs pistes de financement pour le projet MuséO. Le principe d'une campagne de **sociofinancement** initiale, destinée à amasser des fonds auprès de la population et à constituer un signal fort d'adhésion de la communauté envers le projet, a ainsi été fortement suggéré.

L'existence d'un financement participatif préalable peut en effet servir de courroie d'entraînement pour convaincre les décideurs et les gens d'affaires d'adhérer au projet ou d'embrasser la cause à leur tour et d'envisager la possibilité de mécénat et de commandites.

En ce qui concerne les possibilités de financement public, il apparaît indispensable de considérer l'ensemble des échelons : municipal, régional, provincial et fédéral. Les administrations publiques et les divers paliers de gouvernement, tout comme la population et le milieu des affaires, devront être au rendez-vous si on veut réunir les fonds nécessaires à la création du musée, mais également si on veut assurer la pérennité de cette nouvelle institution. L'étude de faisabilité et le plan d'affaires devront préciser les montants à amasser afin de fonder le musée, mais également esquisser la structure de financement qui permettra à cette infrastructure de remplir son mandat à long terme.

Constat :

Un montage financier à la fois réaliste et cohérent devra inclure des partenaires de tous les paliers de gouvernement, mais aussi prévoir une part non négligeable de partenaires privés et de revenus autonome. Il importe toutefois de souligner qu'un écart très important persiste en matière de dépenses en culture et en patrimoine entre l'Outaouais et les autres régions du Québec. En effet, les chiffres obtenus par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec⁸ démontrent très clairement que cet écart ne se rétrécit que très lentement. Les dépenses totales en culture pour l'Outaouais en 2016-2017 s'élevaient à 15 millions de dollars, dont seulement 989 000 \$ en patrimoine. Sur une **population de 392 785 personnes**, cela ne fait que **2,52\$ par personne dépensé en patrimoine** par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

À titre de comparaison, la région de l'Estrie, avec une population de **327 089 habitants**, a reçu 25 millions de dollars en culture en 2016-2017, **dont plus de 5 millions sont allés en patrimoine**. Cela équivaut à des dépenses de près de 20\$ par personne en patrimoine, dans une région dont la superficie, la population et les origines sont parfaitement comparables à celle de l'Outaouais. L'Outaouais ne semble donc pas encore tirer son épingle du jeu, malgré une augmentation des investissements depuis 2013-2014.

⁸ Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture.
http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp_interreg/tableaux/depenses.htm



Analyse :

Financement public

Il est sans doute vrai que la proximité de l'Outaouais avec la capitale fédérale et par conséquent, de ses institutions muséales d'envergure nationale explique partiellement cet écart par rapport au reste du Québec. Il serait toutefois pertinent de préciser que les investissements du gouvernement fédéral vont essentiellement à ses propres institutions, et non aux institutions locales. Les municipalités (incluant les MRC) jouent donc un rôle primordial dans ce contexte, car c'est essentiellement par l'entremise des ententes sur le développement culturel, conclues avec le MCCQ, ou par les programmes de soutien municipaux (notamment à Gatineau) que les organismes en patrimoine de la région parviennent à obtenir du financement.

Toute stratégie de financement devra donc forcément avoir parmi ses objectifs de corriger l'écart qui subsiste en termes d'investissements en culture, provenant du gouvernement provincial. Cette stratégie devra également comprendre un volet mécénat et un volet concernant les revenus générés de façon autonome, mais ces deux volets ne pourront à eux seuls assurer le fonctionnement d'une institution muséale régionale professionnelle. Un rattrapage s'impose, et un projet structurant tel que celui proposé dans ce document pourrait contribuer à corriger cet écart qui perdure depuis des décennies.

Suivant les critères actuels du Programme d'aide au fonctionnement pour les institutions muséales du MCCQ⁹, le musée régional pourra bénéficier d'un soutien financier pour son fonctionnement s'il obtient le statut de musée agréé, s'il parvient à maintenir 3 employés réguliers à temps plein et après 2 années complètes d'activité.

Pour en venir à être financé par tous les paliers de gouvernement, tant pour les projets que pour le fonctionnement, il sera primordial de suivre l'évolution des programmes d'aide au fonctionnement et des appels de projets, ainsi que des critères à respecter pour y avoir accès.

Mécénat

Une stratégie de placement à long terme pourra également être mise en place, suite à une étude des possibilités qui s'offrent au RPGO. Par exemple, le RPGO pourrait prendre part, voire initier, des collectes de fonds collectives en s'associant avec d'autres organismes en patrimoine, ou encore créer un fonds commun duquel le RPGO pourrait financer une partie des activités du musée, si l'organisme en devient le gestionnaire.

Un plan d'affaires détaillé permettra de mieux définir les stratégies en terme de mécénat et de revenus autonomes. Toutefois, il n'en demeure pas moins que la constitution d'un réseau philanthropique et d'une stratégie partenariale, jumelée à une stratégie de financement devront être élaborés à court et à moyen terme, afin d'éviter de placer le futur musée dans une position d'attente face aux éventuels bailleurs de fonds. Le musée devra idéalement s'assurer d'avoir accès au financement nécessaire à la réalisation de deux années d'activités complètes, avant de faire ses premières démarches auprès des instances gouvernementales, tant au provincial qu'au fédéral. Ceci implique donc plusieurs collectes de fonds et une vaste campagne de sensibilisation à mettre en place d'ici l'ouverture officielle du musée.

CONCLUSION :

Il apparaît donc nécessaire de poursuivre les démarches de sensibilisation pour bonifier les investissements gouvernementaux en culture dans la région, tout en établissant des contacts avec le milieu privé et les donateurs potentiels. Un musée régional doit être pensé par et pour la communauté, ce qui sous-entend une qu'une opération de mobilisation doit être mise en place de façon soutenue pour s'assurer d'un appui du plus grand nombre.

⁹ Aide au fonctionnement pour les institutions muséales de portée régionale et nationale : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=1313>



CONCLUSION

Les acteurs locaux de la culture et du patrimoine de l'Outaouais réunis lors de l'événement MuséO Forum du 26 octobre 2018 ont montré le grand enthousiasme et l'adhésion de la communauté envers le projet de musée régional en Outaouais. La journée de consultation a permis de prendre conscience du large consensus régnant dans la communauté, mais aussi des priorités pour la région et du potentiel, du réseau de partenaires et des ressources présentes en Outaouais.

De l'avis de tous, la première urgence est le recensement des collections de l'Outaouais qui permettra de faire un état des lieux et un constat d'état du patrimoine matériel de l'Outaouais. Cette urgence vient du fait qu'aucun inventaire global de ce patrimoine n'a été réalisé dans la région, bien qu'il y ait un inventaire du patrimoine bâti et du patrimoine mobilier. Ces informations permettront de mieux informer la planification des espaces quand viendra le temps de construire le musée, qui comprendra assurément des espaces de réserves normées et des espaces de travail pour la recherche et la manutention. Ces inventaires permettront également de connaître précisément les richesses culturelles régionales et de mieux gérer et protéger les éléments du patrimoine mobilier et artistique. Des espaces de stockage pourraient être mis en commun avec d'autres partenaires, mais garantiront cependant aux musées locaux de conserver la propriété de leurs collections.

Au-delà du cheminement vers la création d'un musée régional, à la fois pôle de compétence au service des organismes patrimoniaux locaux et vitrine de l'Outaouais, cette institution devra faire l'objet d'une étude de faisabilité et d'un appel aux bonnes volontés et aux financements, en mettant l'accent sur le retard régional par rapport à l'ensemble du Québec.

Le projet MuséO devra être multidisciplinaire et résolument orienté vers l'ouverture, la modernité et toutes les facettes de l'histoire, de l'art, de la culture et du patrimoine de l'Outaouais. Afin de renforcer le sentiment d'appartenance des populations à l'Outaouais, le futur musée devra encourager un sentiment d'appartenance qui ne dilue pas les différences, mais, au contraire, met en valeur la diversité.

PROCHAINES ÉTAPES

Cette section présente les actions qui ont été identifiées en vue de la réalisation du musée régional. L'étude de faisabilité qui suivra ce rapport permettra d'établir un échéancier précis à court, moyen et long termes. Certaines des actions identifiées dans le présent document sont déjà en voie d'être réalisées, notamment le projet d'inventaire des collections.

1- Planification et études :

- Réalisation d'un plan d'affaires pour le projet
- Identification d'un lieu pour le musée et les réserves
- Réalisation d'un PFT (programme fonctionnel et technique) pour le projet

2- Inventaire des collections :

- Réaliser un inventaire des collections sur l'ensemble du territoire. Cet inventaire devra fournir les informations suivantes :
 - L'ampleur des collections d'artefacts en Outaouais (nombre d'organismes qui collectionnent, nombre de collections privées, nombre d'artefacts, etc.)
 - Les constats d'états des artefacts (bonnes ou mauvaises conditions des artefacts, état de dégradation, traitements requis, possibilité d'utilisation, etc.)
 - Un diagnostic quant aux mesures à prendre pour la sauvegarde et la conservation préventive des collections.
- Consolider l'accès à du soutien professionnel (patrimoine, muséologie, administration communications) pour les organismes.
- Donner accès à des ressources techniques, logistiques et matérielles pour l'entreposage et la circulation des objets et des expositions.
- Identifier et chiffrer les besoins en matière d'espaces de réserve et d'exposition.
- Chercher à tisser des partenariats publics et privés.



3– Sensibilisation des partenaires

Tous les partenaires

- Identification des rôles pour chaque partenaire

Milieu du patrimoine et milieu de l'éducation

- Réunir des appuis du milieu du patrimoine (lettre d'appui des 9 musées régionaux du Québec et de la SMQ)
- Réflexion sur une exposition commune pour l'Outaouais qui valorise le potentiel patrimonial régional
- Circulation d'une exposition inaugurale en Outaouais
- Approche de l'UQO et du Cégep de l'Outaouais pour approfondir des partenariats

Milieu des affaires :

- Sensibiliser les gens d'affaires à l'impact économique d'un musée régional (tourisme culturel, création d'emploi, activité économique, etc.)
- Démontrer qu'un musée régional peut être un ambassadeur pour l'Outaouais
- Entretenir une étroite collaboration avec Tourisme Outaouais, les organismes de plein air, etc.

Élus municipaux, collectivités et citoyens :

- Informer les élus au fur et à mesure des démarches
- Expliquer pourquoi un musée régional de l'Outaouais est nécessaire, en insistant sur les besoins exprimés par la communauté
- Démontrer l'impact du musée sur l'économie et en éducation
- Valoriser le fait que le projet de musée consolidera un réseau existant,
- Insister sur les éléments du patrimoine qui touchent les communautés de l'Outaouais dans leurs racines et leur mémoire
- Expliquer les thématiques qui pourraient être développées dans le musée.

4– Financement

Financements publics :

- Démarcher directement chacun des échelons : municipal, régional, provincial et fédéral
- Rappeler le déficit des financements accordés au patrimoine de l'Outaouais¹² :
- Faire des démarches auprès du FCEC au titre de l'immobilisation pour la construction du musée et d'espaces d'entreposage (Fonds du Canada pour les espaces culturels, <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/fonds-espaces-culturels.html>), et identification des contreparties financières
- Demander un financement au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), au titre des priorités régionales définies dans le programme, notamment pour réaliser l'inventaire des collections
- Prospecter les programmes d'immobilisation provinciaux et fédéraux
- Lorsque le musée sera ouvert, entamer les démarches d'agrément et faire la demande pour accéder au Programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales (PAFIM), auprès du MCCQ.

Financements privés :

- Solliciter des commandites et la contribution de mécènes (entrepreneurs, philanthropes, institutions)
- Mettre en place une campagne de sociofinancement.
- Proposer une collaboration avec un partenaire privé majeur pour doubler les fonds récoltés en sociofinancement
- Créer des événements de financement collectifs avec des organismes apparentés
- Inscrire le RPGO en tant qu'organisme de bienfaisance et/ou en tant qu'organisme culturel ou de communications
- Inscrire le RPGO au Volet B du programme Mécénat Placements Culture¹³, mis en place par le MCCQ.

¹² Les dépenses culturelles au Québec en 2016-2017

Source: http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp_interreg/tableaux/depenses.htm

¹³ Détails du programme : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5807>



BIBLIOGRAPHIE :

BOUVIER 2010 — Pierre Bouvier (architecte), Les institutions muséales : Rénovation, construction, agrandissement – Guide pratique, Service de soutien aux institutions muséales, Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Québec, Canada. 2010.

CHALIFOUX 2015 – Amilie Chalifoux, PROJET DE MUSÉE RÉGIONAL, Un financement plus qu'incertain, Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 8 janvier 2015.

DOSSIER DE PRÉSENTATION DU COMPLEXE CULTUREL MASKOUTAIN – <http://www.mediatheque.qc.ca/user/1496/files/ccm.pdf>

GUZIN LUKIC 2015 — Nada Guzin Lukic, Mutations en muséologie et programmes de formation à l'Université du Québec en Outaouais, dans *Vingt ans de recherche en éducation muséale*, *Érudit* vol. 43, numéro 1, printemps 2015, p. 131–145.

Rapport du Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal du Québec – Entre mémoire et devenir, Québec : Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal du Québec, Octobre 2013, 197 pages.

Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais 2016 — Réseau du patrimoine gatinois, juin 2016. Mémoire pour révision de la politique culturelle du Québec 2016, 19 p., non publié.

Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais 2017 — Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais, février 2017. Dossier de présentation sur la situation muséale en Outaouais en vue d'un projet d'infrastructure muséale régionale, 2017, 40 p., non publié.

Gouvernement du Québec, Les dépenses culturelles au Québec en 2016–2017

Source: http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp_interreg/tableaux/depenses.htm

Gouvernement du Québec, Population du Québec, 1971–2018; Population du Québec en 2017;

Sources : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/qc_1971-20xx.htm

Profils statistiques par région et MRC géographiques: http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm

Gouvernement du Québec, Programme Mécénat Placements culture– Volet B : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5807>

Gouvernement du Québec, Aide au fonctionnement pour les institutions muséales de portée régionale et nationale : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=1313>

Gouvernement du Québec, Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), Source : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/gestion-regionale-du-programme/>

Gouvernement du Canada, Fonds du Canada pour les espaces culturels, Source : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/fonds-espaces-culturels.html>



Observatoire de la culture et des communications du Québec, État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives, Institut de la statistique du Québec.

DUMOUCHEL, Karolyne. Influences des particularités de la Ville de Gatineau sur son offre muséale. Travail dirigé, Montréal, Université de Montréal, avril 2009, 83 pages.

DUBÉ, Philippe; LAPOINTE, Andrée. Le musée en tant que territoire symbolique de la nation. Dans Turgeon, Laurier. Les espaces de l'identité, 1997, (p. 149-171). Ste-Foy, Presses de l'Université Laval.

BERGERON, Yves. La question du patrimoine au Québec. État des lieux et mise en perspective. Rabaska : Revue d'ethnologie de l'Amérique française, vol. 9, 2011, pp. 7-31.

SAVARD, Meggie. Les musées en région au Québec: essai de définition. *Muséologie: les cahiers d'études supérieures*, 2012 vol.6, #1, (p.119-135).

ANCTIL, Carol; SHEEDY, Carole, Le concept du Musée des Grandes Rivières. Hull, Québec, 1981, 84 pages.

Conseil régional de la culture de l'Outaouais, 1er congrès de la culture de l'Outaouais. Hull, 1984, 17 pages.

KIRIAN, Cornéliu. Colloque régional Patrimoine et cadre de vie dans l'Outaouais. Hull, 1987, 28 pages.

DUCAS, Isabelle, Hull donne un coup de pouce à l'Écomusée, *Le Droit*, 27 août 1997, section La région.

En bref, Avance à l'Écomusée, *Le Droit*, 18 décembre 1998, section La région.

LAURIN, Renée. L'Écomusée de Hull manque d'argent, *Le Droit*, 21 mars 1997, section La région.



Entente de
développement
culturel



Québec 



Réseau du
patrimoine
de Gatineau et
de l'Outaouais

Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais
Siège social : 39, rue Leduc, Gatineau (Québec) J8X 3A3
Adresse postale : Case postale 1970, succursale Hull, Gatineau (Québec) J8X 3Y9

819 205-5586 - direction@reseaupatrimoine.ca - reseaupatrimoine.ca